

GARANTIE À L'INTERNATIONAL

GARANTIE

Quel que soit votre projet international, WE vous permet d'accéder plus facilement au crédit bancaire en octroyant une garantie

TYPE DE PRODUIT : garantie

ACCORDÉ : à la banque

PHASE DE DÉVELOPPEMENT : International

MONTANT MIN : pas de minimum

MONTANT MAX : 5.000.000 € de garantie par entreprise

Pour qui ?

Ce produit s'adresse :

- aux PME et Grandes entreprises
- avec un siège d'exploitation situé en Région wallonne
- pas en situation de difficulté financière
- actives dans un secteur éligible

Infos

international@wallonie-entreprendre.be

Pour quoi ?

Cette garantie vous permet de financer des contrats commerciaux à l'exportation et/ou un investissement à l'étranger.

Durée de la garantie

La durée de la garantie est équivalente à celle de la durée du prêt avec un maximum de 10 ans.